

REUNION DU 06 OCTOBRE 2009

Le six octobre deux mil neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.

Etaient présents : Monsieur André GUEVARA, Maire

Monsieur Patrick HAMARD, Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints

M. Romaric LECOINTRE, M. Mme. Geneviève BELLIER, Jérôme BELLIER, Mlle Laurie CALLEJON, Mme. Chantal GIRAULT, Mme Marie-Thérèse CROZA, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme Maylis THURET, M. Anthony AUDOUIN et Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers

Absents excusés :

Absent : Secrétaire de séance : Monsieur Anthony AUDOUIN,

Date de convocation : 28 septembre 2009

Date d'affichage : 8 octobre 2009

QUESTIONS A AJOUTER :

- DELIBERATION - AUTORISATION DE SIGNATURE AVENANT CONVENTION SUR LA DELIVRANCE DE LA CARTE SOLIDARITE
- DELIBERATION - DEVIS PORTE FENETRE SALLE DES FETES

SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - AUTORISATION DE SIGNATURE AVENANT CONVENTION SUR LA DELIVRANCE DE LA CARTE SOLIDARITE

2°) DELIBERATION - DEVIS PORTE FENETRE SALLE DES FETES

3°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - AUTORISATION DE SIGNATURE AVENANT CONVENTION SUR LA DELIVRANCE DE LA CARTE SOLIDARITE

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du Conseil Général concernant la convention sur la carte solidarité. La mise en place du RSA impose la signature d'un avenant à cette convention portant sur la définition des bénéficiaires. L'article 1 est remplacé par : Les personnes pouvant bénéficier de la tarification solidarité sont les suivantes :

- Personnes allocataires du RSA de base et leurs ayants-droits
- Stagiaires en formation professionnelle
- Personnes en contrat aidé
- Demandeurs d'emploi
- Demandeurs d'asile politique

Après délibération, Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

2°) DELIBERATION - DEVIS PORTE FENETRE SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise HABSYS pour le changement de la porte fenêtre de la salle des fêtes. Le montant du devis s'élève à 986.43 €

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer pour accord ce devis.

3°) DIVERS

✧ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rendez-vous le jeudi 8 octobre 2009 à 14h00 avec Le Directeur de la SODEMEL, Monsieur BALARINNI concernant un projet photovoltaïque sur

la toiture de l'école publique. Cette installation sera gratuite en contrepartie la SODEMEL récupère l'électricité sous forme d'un contrat de 20 ans avec EDF.

✧ Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir sur la location éventuelle du nouveau matériel de la cantine (lave vaisselle, éplucheuse). Cette réflexion sera abordée lors des réévaluations des tarifs de la location de la salle des fêtes.

✧ Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la fermeture du VIVECO (depuis le 30 septembre) et de La BOULANGERIE (prévue le 1^{er} novembre 2009). Monsieur et Madame SCHANENTGEN ont vendu le fonds de commerce à Monsieur et Madame GEOFFRAY de Les Rainies. Ce serait dans un premier temps un dépôt de pains avec la presse. Monsieur et Madame GEOFFRAY s'engagent à prendre le bail déjà en cours qui est valable jusqu'en 2011. Le relais-poste est temporairement à La Poste de BAUGE.

✧ Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des soucis rencontrés concernant le ramassage des sacs jaunes. Monsieur HUET, responsable environnement, a fait un contrôle et a refusé un certains nombres de sacs jaunes. Monsieur le Maire a fait un courrier à Monsieur le Président de la Communauté de Communes dans lequel il fait part qu'il est d'accord sur le principe de contrôle des sacs mais il n'est pas d'accord que les sacs jaunes soient laissés dans les rues. Ce refus de ramassage n'apporte aucune solution.

✧ Repas des anciens : il a lieu le dimanche 11 octobre 2009. 110 personnes sont inscrites.

✧ arbre de Noël communal du 13 décembre 2009 : Une réunion est prévue le 14 octobre 2009 à 20h30 à la mairie

✧ Les travaux :

- route de Jarzé : Ils sont achevés. Les riverains sont satisfaits.

- Passages piétons : un passage piéton a été réalisé devant la rue de La Fontaine.

Un passage piéton a été réalisé devant l'école Publique « Les Tournesols » à la demande de la directrice Madame PEAN.

- Impasse des Langottières : Monsieur le Maire et Monsieur HAMARD Patrick ont rencontré Monsieur BRUNEAU de la Communauté de Commune pour faire le point sur les travaux réalisés. Monsieur Le maire regrette le fait de devoir chaque année procéder à l'enrobée de l'impasse qui ne tient pas dû aux passages de la balayeuse. De ce fait, il a été réalisé une réfection totale de l'impasse des langottières.

✧ La réunion publique aura lieu le 27 octobre 2009.

✧ Facturation cantine et garderie : La facturation mensuelle a débuté au 1^{er} septembre. Les prélèvements auront lieu les 15 de chaque mois.

✧ SARP OUEST : Le directeur a contacté Monsieur le Maire concernant la pollution du plan d'eau communal, les décisions finales sont attendues afin de clore ce dossier.

✧ Publicité bulletin communal : A ce jour, 4 entreprises ont répondu favorablement pour mettre leur publicité dans le prochain bulletin municipal.

✧ Le défilé du 11 novembre aura lieu le 8 novembre 2009.

✧ La prochaine réunion du Conseil municipal a été fixée le mardi 10 novembre 2009 à 20h30.

✧ Compte rendu des commissions

Thierry DELAUNOY :

↳ SIEMM : Monsieur BRUANT a été contacté concernant l'enrobage de la dernière plaque de béton restant à réaliser suite aux travaux poste bourg.

Une demande de tarifs a été demandé concernant les candélabres pour mettre des ampoules basses énergies. Les candélabres actuels ne sont pas conformes. Il faudrait tous les changer sachant que le prix d'un candélabre s'élève à 400 euros sachant que le retour d'investissement représente 9 ans.

↳ Inauguration portail de l'école Saint Jacques avec Monsieur le Maire et Monsieur HAMARD Patrick. Monsieur le Maire a fait savoir que le bateau devant le portail est à la charge de la commune et qu'il sera réalisé ultérieurement.

Romarc LECOINTRE :

↳ FDGDON : une commission de 5 personnes minimum doit être constituée. Monsieur CHAUVIRE fera une intervention à la réunion publique.

Jérôme BELLIER :

↳ Challenge communal : Il s'est bien déroulé malgré beaucoup d'abandons et quelques erreurs dans les horaires.

↳ ASLC : Une réunion a eu lieu le 5 octobre 2009 avec les représentants de La Pétanque pour voir pour un aménagement extérieur.

↳ Tournoi de tennis : 24 équipes ont participé. C'est une bonne participation.

↳ Rencontre avec Madame LALLOUETTE de la société PSO : présentation de la société spécialisée dans les équipements sportifs.

Maylis THURET :

↳ Habitat : Le Conseil Général a mis en place un PDH (Plan Départemental Habitat).

↳ Tourisme : La Communauté de Communes va faire un diagnostic par un cabinet spécialisé. Chaque commune devra détecter ses atouts pour obtenir un label (ex : ville accueillante, ville de caractère,...)

Jean-Claude LEAU :

↳ Le lavoir : La restauration de la toiture est en cours.

Anthony AUDOUIN :

↳ Un contact doit être pris avec le cadastre pour récupérer un plan pour remettre l'ancien à jour.

Laurie CALLEJON :

↳ Commission Accessibilité Voirie : Le dossier a été transmis à Monsieur PIERART pour finalisation.

Sans autres questions la séance est levée le mardi 06 octobre 2009 à 22H33.